



**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

**C'EST DANS L'ÉCOLE QUE ÇA SE PASSE !**

**GRAND-MÈRE, LE 16 MAI 2011** – La Fondation Jasmin Roy se met en action pour contrer l'intimidation dans les établissements d'enseignement. « *Nous avons dénoncé le problème, nous avons entendu les victimes et c'est dans l'école qu'il est maintenant temps d'agir* » d'affirmer Jasmin Roy, président de la Fondation Jasmin Roy.

C'est à l'école secondaire du Rocher que la Fondation annonce un nouveau projet pilote qui débutera dès septembre prochain, dans quatre écoles du Québec. Pendant une année scolaire, à raison d'une journée par semaine, le salaire d'une personne-ressource par école sera financé. « *Je suis très heureux d'accueillir ce nouveau projet au sein de mon établissement qui, j'en suis convaincu, permettra de prévenir et de combattre l'intimidation* » de dire Marc Brunelle, directeur de l'école secondaire du Rocher.

L'intervenant aura la responsabilité de suivre les victimes et les agresseurs et de créer des outils efficaces permettant d'éduquer les élèves sur les conséquences de l'intimidation « *Enfin un moyen concret et des ressources directes déployées dans nos écoles* » d'ajouter Chantal Longpré, présidente de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement.

**Validation de l'efficacité des projets**

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) poursuit sa collaboration avec la Fondation Jasmin Roy en parrainant une recherche-action sur le terrain dans les quatre écoles visées par les projets annoncés aujourd'hui.

« *Il est important pour les partenaires de valider l'efficacité des projets. Pour ce faire, en collaboration avec le milieu, nous mettrons en place le protocole de recherche visant à vérifier scientifiquement que les projets pilotes donnent les résultats escomptés* » de conclure Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

La Fondation Jasmin Roy, les directions d'établissement d'enseignement de la FQDE et la Centrale des syndicats du Québec sont confiants que ce type d'intervention pourra, entre autres, contrer le décrochage scolaire chez les victimes d'intimidation et mieux informer les élèves et le personnel sur le terrain des impacts de ce fléau que nous devons vaincre.

-30-

**Pour renseignements :**

Julie Lussier, Directrice des communications Fondation Jasmin Roy  
Cellulaire : 514-717-7511